

SIQO		Fréquence de contrôles PRODUIT					
		MISE A LA PROPRIETE	RENDU MISE	VRAC STANDARD	VRAC RENFORCE OU EXPORT	MANQUEMENT	
AOC (Appellation d'Origine Contrôlée)	Bordeaux	1 échantillon par opérateur / an / AOC / Couleur 50% mise pour les sans millésime quelque soit la couleur		2% de l'ensemble des vrac standard /AOC /an /Couleur 50% vrac pour les sans millésime quelque soit la couleur	100% des vrac	Pour les opérateurs ayant opté pour le rendement individuel en année N : contrôle de 100% des lots du millésime N expédiés en vrac  Pour les opérateurs ayant opté pour le rendement individuel en année N et ne pouvant être contrôlés sur un lot de vrac : 1 contrôle supplémentaire sur le millésime N	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés Le passage d'un grade à l'autre se fait en fonction du nombre de points détenus par l'opérateur
	Bordeaux Supérieur	50% mise pour blanc, rosé, clair après le 01/06/N+2 et pour le rouge 01/06/N+4 10% d'analyse		50% vrac pour blanc, rosé, clair après le 01/06/N+2 et pour le rouge 01/06/N+4 10% d'analyse			
IGP (Indication Géographique Protégée)	Vin de pays de l'Atlantique						
IG (Indication Géographique)	Fine Bordeaux	Eleveur OI = 1 contrôle / 5 ans  Contrôle organoleptique et analytique systématique des vieux millésimes prêts à être commercialisés et souhaitant bénéficier de l'IG  OI = opérateur manipulant plus de 10hl d'alcool pur 1 contrôle / ans  OI = opérateur manipulant moins de 10hl d'alcool pur 1 contrôle / 5 ans			Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux		
AOC (Appellation d'Origine Contrôlée)	Crémant de Bordeaux	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Couleur	-	-	-	Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux	
	Entre-deux-Mers	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Couleur 10% d'analyse		2% de l'ensemble des vrac standard /an 10% d'analyse	100% des vrac	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés	
	Graves Supérieures	1 éch/opérateur/an /AOC /couleur 50% de l'ensemble des rendus mise /an /AOC /couleur 50% pour les sans millésime,		10% de l'ensemble des vrac standard /an/AOC /Couleur 50% pour les blancs expédiés après le 01/06/N+2 50% pour graves supérieures expédiés après le 01/06/N+3	100% des vrac	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés	
	Graves	50% pour les blancs conditionnés après le 01/06/N+2, 50% pour graves supérieures conditionnés après le 01/06/N+3 50% pour les rouges conditionnés après le 01/06/N+4, 10% d'analyse		50% pour le rouge expédiés après 01/06/N+4 50% pour les sans millésimes 10% d'analyse			
	Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire	Par opérateur : 1 produit /an/opérateur/AOC+type 10% d'analyse sur les conditionnés		2% de l'ensemble des vrac standard /an /AOC 10% d'analyse sur les vrac	100% des vrac	Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de quali-bordeaux	
	Cérons					Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux	
	Loupiac	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC	25% de l'ensemble des Rendu mises /an /AOC /couleur	2% de l'ensemble des vrac standard /an /AOC/opérateurs	100% des vrac		
	Sainte-Croix-du-Mont						
	Cadillac	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Couleur		2% de l'ensemble des vrac standard /AOC /an /Couleur	100% des vrac	Grade ABC: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = fréquence normale; Grade C = contrôle de 100% des lots avant conditionnement	
	Premières Côtes de Bordeaux Blanc						
	Côtes de Bordeaux (avec ou sans dénomination complémentaire Blaye, Cadillac, Castillon, Francs et Sainte-Foy)	1 échantillon par opérateur /an/produit (AOC+Couleur+dénomination géographique+type) 50 % mise pour les sans millésime quelque soit la couleur 50 % mise pour blanc, après le 01/06/N+2 et pour le rouge 01/06/N+4 10% d'analyse sur les conditionnés		2% de l'ensemble des vrac standard /AOC /an /Couleur 50% vrac pour les sans millésime quelque soit la couleur 50% vrac pour blanc, après le 01/06/N+2 et pour le rouge 01/06/N+4 100% des vins faisant mention d'une dénomination géographique complémentaire "Blaye", "Cadillac", "Ste Foy" "Castillon" ou Francs 10% d'analyse sur les vrac	100% des vrac	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés	
	Blaye	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Couleur + dénomination géographique		2% de l'ensemble des vrac standard /AOC /an /Couleur	100% des vrac	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés	
	Côtes de Blaye	10% d'analyse		10% d'analyse			
	Médoc	1 échantillon par opérateur /an/AOC	50% de l'ensemble des Rendus mise /AOC /an	2% de l'ensemble des vrac standard /an /AOC	100% des vrac	Pour les opérateurs ayant opté pour le rendement individuel en année N et ne pouvant être contrôlés sur un lot de vrac par l'ODG: 1 contrôle supplémentaire sur le millésime N	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés Le passage d'un grade à l'autre se fait en fonction du nombre de points détenus par l'opérateur
	Haut-Médoc	100 % mise pour les sans millésime 100% mise des après le 15/03/N+4 quelque soit l'AOC	100 % mise pour les sans millésime 100% mise après le 15/03/N+4 quelque soit l'AOC	100 % vrac pour les sans millésime 100% vrac après le 15/03/N+4 quelque soit l'AOC 10% d'analyse sur les vrac			
Listrac-Médoc							

SIQO	Fréquence de contrôles PRODUIT					
	MISE A LA PROPRIETE	RENDU MISE	VRAC STANDARD	VRAC RENFORCE OU EXPORT	MANQUEMENT	
AOC (Appellation d'Origine Contrôlée)	Saint-Emilion Grand Cru	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Couleur /Millésime 100 % mise pour les sans millésime 100% mise après le 15/01/N+4 quelque soit l'AOC A partir du millésime 2013: contrôle de 100% des lots. Prélèvement après conditionnement sauf pour les rendus-mises et les vins en procédure renforcée. 10% des lots après mise auront une aptitude au vieillissement 20% des lots prélevés en vrac auront une traçabilité analytique	50% de l'ensemble des Rendus mise /AOC /an 100% mise pour les sans millésime 100% mise après le 15/01/N+4 quelque soit l'AOC	-	-	Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux
	Saint-Emilion	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC	50% de l'ensemble des Rendus mise /AOC /an	2% de l'ensemble des vracs standard /an /AOC	100% des vracs	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés
	Puisseguin-Saint-Emilion	100 % mise pour les sans millésime	100 % mise pour les sans millésime	50 % vrac pour les sans millésime		
	Lussac-Saint-Emilion	100% mise après le 15/01/N+4 quelque soit l'AOC 10% d'analyse	100 % mise après le 15/01/N+4 quelque soit l'AOC 10% d'analyse	50% vrac après le 15/01/N+4 quelque soit l'AOC 10% d'analyse		
	Pomerol	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Millésime	50% de l'ensemble des Rendu mise /AOC /an	2% de l'ensemble des vracs standard /an /AOC	100% des vracs	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés
	Côtes de Bourg, Bourg et Bourgeais	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Couleur		2% de l'ensemble des vracs standard /an /AOC /couleur	100% des vracs	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés
	Graves de Vayres	1 éch/opérateur/an /AOC /couleur 50% pour les sans millésime 50% pour les blancs conditionnés après le 01/06/N+2 50% pour les rouges conditionnés après le 01/06/N+4		2% de l'ensemble des vracs standard /an/AOC /Couleur 50% pour les blancs expédiés après le 01/06/N+2 50% pour le rouge expédiés après 01/06/N+4 50% pour les sans millésimes	100% des vracs	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés
	Pessac-Léognan	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Couleur	100% des rendus-mises	-	-	Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux
	Fronsac	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC	50% de l'ensemble des Rendus mise /AOC /an	100% des vracs standard /an /AOC	100% des vracs	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés Le passage d'un grade à l'autre se fait en fonction du nombre de points détenus par l'opérateur
	Canon Fronsac	100% pour les rouges conditionnés après le 01/06/N+4	100% pour les rouges conditionnés après le 01/06/N+4			
	Barsac	Par opérateur : 1 échantillon /AOC tous les 5 ans	20% des Rendu Mise /an/AOC	2% de l'ensemble des vracs standard /an /AOC/opérateurs	100% des vracs	Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux
	Sauternes					
	Lalande de Pomerol	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC et au moins 50% par an des lots avant conditionnement et au moins 10%		20% de l'ensemble des vracs standard /an	100% des vracs	Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux
	Côtes du Marmandais	Par opérateur : 1 échantillon /an/AOC/Couleur 10% d'analyse		2% de l'ensemble des vracs standard /an /AOC /couleur 10% d'analyse	100% des vracs	Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux
	Bergerac					
	Côtes de Bergerac					
	Monbazillac	Par opérateur : 1 échantillon /an /AOC/Couleur		2% de l'ensemble des vracs standard /an /AOC /Couleur	100% des vracs	Grade ABC simplifié: Calcul du grade ABC à partir du site de Quali-Bordeaux Grade A = fréquence normale; Grade B = contrôle supplémentaires; Grade C = contrôle de 100% des lots expédiés ou conditionnés
	Côtes de Montravel	Pour les AOC Côtes de Bergerac Rouge et Montravel Rouge : 100% des lots				
	Haut-Montravel					
Montravel						
Rosette						
Saussignac						
Pécharmant						
Côtes de Duras						
IGP (Indication Géographique Protégée)	Périgord	Fréquence globale: 1 lot conditionné chez 5% des vinficateurs conditionneurs 1 lot/opérateur/couleur/an pour 50% des opérateurs non vinficateurs, conditionneurs Répartition ODG/OI: ODG = 90% des lots OI = 10% des lots	Fréquence globale: 25% des lots conditionnés ou en vrac chez 100% des vinficateurs 1 lot/opérateur/couleur/an chez les non vinficateurs Répartition ODG/OI: ODG = 90% des lots OI = 10% des lots	Fréquence globale: 10% des lots Répartition ODG/OI: ODG = 90% des lots OI = 10% des lots	Grille de traitement des manquements dans plan d'inspection sur site de Quali-bordeaux	